

AIEST

NUMÉRO 673
TROISIÈME TRIMESTRE 2021

Bulletin



LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Adopter la loi PRO pour mieux reconstruire avec les syndicats

Chers confrères, consœurs et amis,
Lors des élections de 2020, les membres de l'AIEST et les travailleurs des États-Unis se sont rendus aux urnes pour exiger une économie favorable. Le projet de loi « Protecting the Right to Organize (PRO) » (Loi sur la protection du droit à la syndicalisation) nous a poussés à nous mobiliser et nous avons remporté un tiers à la Chambre des représentants, au Sénat et à la Maison blanche. Une réforme générationnelle du droit du travail en Amérique est maintenant à notre portée.



Depuis la Grande Dépression, la Loi sur la protection du droit à la syndicalisation deviendrait la loi la plus importante à venir renforcer l'autonomie des travailleurs. Elle aiderait à uniformiser les règles du jeu dans une économie qui a été saccagée par les inégalités et les lois anti-travailleurs et elle ferait de la liberté de négocier collectivement une réalité pour 60 millions de travailleurs américains. Suite aux défaites politiques des dernières décennies, mais aussi avec la pandémie de COVID-19 qui est toujours en cours, l'adoption de la loi PRO devient une étape importante pour reconstruire la classe ouvrière américaine.

La loi PRO viendrait renforcer les lois fédérales qui protègent le droit des travailleurs de se syndiquer et de négocier des salaires plus élevés et de meilleurs avantages sociaux. Le projet de loi faciliterait les négociations, renforcerait les protections des travailleurs qui forment un syndicat, éliminerait les soi-disant lois pour le « droit au travail », interdirait les réunions obligatoires « d'audience captive », protégerait le droit de grève et empêcherait de classer des travailleurs en tant qu'entrepreneurs indépendants.

À l'heure actuelle, l'écart des inégalités salariales est le plus grand depuis cinquante ans. L'équilibre du pouvoir s'est complètement déplacé du côté des entreprises et les lois du travail conçues pour renforcer et protéger les travailleurs sont terriblement obsolètes et faibles. La loi PRO est une occasion unique de renforcer le pouvoir des travailleurs, de reconstruire notre économie de façon équitable et de développer le mouvement des travailleurs en Amérique.

Le président Biden a demandé au Congrès d'adopter la loi PRO et de la lui retourner pour qu'elle soit promulguée. La première étape de ce processus a été

franchie lorsque la Chambre des représentants a adopté la loi PRO en mars dernier. La loi a été acheminée au Sénat, mais un combat ardu s'y déroule étant donné le seuil de 60 votes requis pour l'adoption de la loi.

En obligeant le Congrès à adopter cette législation, nous pouvons redonner le pouvoir aux travailleurs et améliorer l'économie pour nous tous, pas seulement pour quelques riches. Toutefois, cela arrivera seulement si nous nous unissons pour agir. Le mouvement des travailleurs et nos alliés ont organisé des milliers d'actions pour accroître l'intérêt du public envers la loi PRO et appeler nos sénateurs à adopter cette législation cruciale. Le militantisme doit continuer jusqu'à ce que nous gagnions ce combat et que la loi PRO soit en vigueur.

Transformer le projet de loi PRO en véritable loi est la pierre angulaire du programme d'action fédéral 2021 de l'AIEST et des centaines de membres de l'AIEST de partout au pays se sont déjà levés pour appuyer cette loi essentielle.

Je demande à toutes les sections locales affiliées de l'AIEST aux États-Unis de se joindre à moi dans ce combat pour l'adoption de la loi PRO. Pour en savoir plus sur la façon de vous impliquer, veuillez visiter le site <https://iatse.net/political-legislative/pro-act/>.

Pour emprunter les mots du président Biden, c'est maintenant le temps de « reconstruire » avec les syndicats. Les membres de l'AIEST sont conscients que la croissance est synonyme de force et c'est ensemble que nous progressons. Nous devons faire avancer le mouvement des travailleurs en adoptant la loi PRO et reconstruire une économie qui fonctionne pour tous les travailleurs.

Portez-vous bien et restez en sécurité
Dans la solidarité. ■

69^e CONVENTION

RAPPORT DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL (PORTION CANADIENNE*) JERSEY CITY, NEW JERSEY DU 27 AU 29 JUILLET 2021.

L'AIEST a connu une croissance considérable au Canada depuis la 68^e Convention quadriennale de 2017, il y a quatre ans. Nos rangs ont augmenté de 36,88 % et nous sommes maintenant 28 000 membres. Les membres au Canada constituent maintenant 18,17 % de l'effectif total de l'Alliance; un niveau sans précédent. Depuis quatre ans, 151 campagnes de syndicalisation distinctes ont été lancées par les sections locales canadiennes et l'AI est de plus en plus reconnue comme chef de file des industries où nos membres travaillent. Ce rôle de leader n'a jamais été aussi évident que pendant la COVID-19 alors que l'AIEST au Canada a joué un rôle significatif en se battant pour toutes les familles de travailleurs.

L'octroi de nouvelles chartes à trois sections locales de même que la formation d'une section locale fusionnée dans la province de Québec reflètent la croissance de l'Alliance au Canada. Chacune de ces nouvelles sections locales démontre la vision élargie et inclusive de l'Alliance. → 2



* Notez que le texte de la portion canadienne a dû être condensé, à quelques endroits, par manque d'espace.

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'AIEST tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Sheraton Puerto Rico Hotel, 200 Convention Center Blvd., San Juan, Puerto Rico, 00907, à partir de 10 h le lundi 24 janvier jusqu'au vendredi, 28 janvier 2022. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions ■ Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Sheraton Puerto Rico Hotel en appelant au numéro 1-866-932-7269. Le tarif de chambre d'invités pour l'AIEST est de \$239 US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'AIEST ■ La date limite pour réserver est fixée au 2 décembre 2021 ■



Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. SAG-COC-01385
© 1996 Forest Stewardship Council

WWW.IATSE.NET

MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Merci beaucoup

Ce numéro du Bulletin officiel se concentre sur la 69^e Convention quadriennale qui vient de se terminer. Voilà pour moi l'occasion d'exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui, par leurs efforts, ont contribué au formidable succès de cette convention.



JAMES B. WOOD

Au fil des ans, le programme de notre Convention s'est développé considérablement et, pour s'assurer que tout fonctionne en douceur, nous avons besoin de la coopération de bien des gens. Cependant, quand vous ajoutez le défi de diriger notre première convention virtuelle à vie (et j'espère que ce sera la dernière), la quantité de travail est magnifiée alors que chacun doit développer de nouvelles façons de travailler.

Bien que je doive remercier un grand nombre de personnes, j'aimerais remercier particulièrement les employés du bureau général de l'AIEST pour leur énorme travail et leur dévouement tout au long des nombreux mois de préparation. En plus de vaquer aux opérations régulières, les employés du bureau doivent accomplir des tâches supplémentaires. De plus, ces employés dévoués ont dû travailler sur place et laisser leur famille derrière pendant plus de deux semaines pour fournir l'assistance de première ligne. Ils méritent une reconnaissance particulière pour le dévouement qu'ils ont démontré.

Les dirigeants élus, les directeurs des départements, les représentants internationaux et les membres des comités ont tous accompli une quantité de travail énorme pour se préparer et assumer leurs diverses responsabilités dans un environnement très différent. Tous les commentaires que j'ai reçus indiquent que les délégués ont apprécié et remarqué ces efforts.

Les juges associés à l'élection qui travaillaient avec des employés du bureau ont assuré l'enregistrement ordonné et en douceur de tous les délégués. Il n'était pas facile de réagir aux nombreux changements de dernière minute et d'inscrire autant de délégués de façon aussi précise, mais cette équipe a effectué le travail avec efficacité et gentillesse. À la fin, ils avaient inscrit 968 délégués, le plus grand nombre jamais atteint pour assister à une convention de l'AI.

Je dois aussi remercier les techniciens de scène de la section locale 59, de même que les membres des sections locales Un, 22, 600 et 720 pour le travail effectué lors du montage de la convention et pour offrir ensuite aux délégués une expérience de convention qui qui se rapprochait le plus d'une convention en présentiel.

Enfin, je remercie tous les délégués pour le support qu'ils m'ont accordé personnellement et pour leur participation et leur dévouement à cette assemblée suprême de l'AIEST. C'était ma onzième convention de l'AIEST et ma cinquième à titre de secrétaire-trésorier général. De ne pas voir les délégués en personne était un triste rappel de tout ce qui s'est passé, mais d'être témoin de leur soutien aux décisions pour faire avancer notre syndicat m'a rendu fier et je suis honoré d'avoir l'opportunité de travailler en votre nom pour quatre autres années. ■

Après des années d'efforts, l'AIEST a commencé, en août dernier, à faire signer des cartes d'adhésion par les techniciens en animation de la compagnie Titmouse, établie en Colombie-Britannique. Une équipe de recruteurs dévoués a compilé les cartes de représentation pour ensuite déposer une requête d'accréditation. Fait sans précédent, 87 % des travailleurs ayant le droit de voter ont participé et ils ont choisi à 98 % d'être représentés par la section locale 938 de l'AIEST. Cette victoire a déclenché un intérêt pour la syndicalisation dans toute l'industrie de l'animation en Amérique du Nord, et le Département canadien pilote maintenant des campagnes de syndicalisation dans ce secteur partout à travers le pays.

Le syndicat des travailleurs des Arts et de la culture, section locale B778 de l'AIEST, a obtenu sa charte en 2020 et avec l'aide de l'Internationale il est allé chercher des ententes de reconnaissance volontaire avec plusieurs compagnies en plus d'accréditer les travailleurs de la Gachet Gallery et de la Contemporary Art Gallery. En septembre, la section locale a syndiqué les travailleurs du Front des artistes canadiens (CARFAC), une compagnie à but non lucratif qui est porte-parole national pour les artistes visuels professionnels du Canada. La section locale a aussi syndiqué Cineworks. Quatre victoires de syndicalisation en une année, voilà qui démontre que des opportunités de croissance existent dans chaque communauté.

Je suis ravi de vous annoncer l'octroi d'une charte à une nouvelle section locale au Canada. Il s'agit des 250 membres du regroupement Associated Designers of Canada (ADC) formés en 1965 pour représenter des travailleurs des décors, des costumes, de l'éclairage, de la projection et des concepteurs de son qui travaillent en direct partout à travers le Canada anglais. Le projet de fusion a débuté tard au printemps 2020 alors que l'ADC commençait à s'intéresser à l'AIEST. Ayant beaucoup de choses en commun, la fusion des deux organisations paraissait naturelle. L'AIEST et l'ADC, toutes deux membres de la Coalition des industries créatives, ont travaillé étroitement pour convaincre le gouvernement fédéral canadien de venir en aide aux travailleurs de l'industrie du divertissement durement affectés par la COVID-19. En fin de compte, les membres de l'ADC ont accepté très majoritairement de se joindre à l'AIEST. L'ADC forme maintenant sa propre section locale de l'AI, appelée Section locale ADC 659 de l'AIEST.

La fusion du syndicat du Québec AQTIS au sein de l'AIEST fut un autre grand moment. Depuis les années 2000, l'AIEST partageait la juridiction du travail de cinéma avec l'AQTIS, un syndicat de techniciens et d'artistes. En 2019, conformément aux lois québécoises, l'AI et l'AQTIS ont déposé diverses requêtes pour tenter d'empêcher l'une sur l'autre. Les litiges s'amplifiaient et ils étaient sur le point de se transformer en conflits. Toutefois, des individus provenant des deux organisations ont démontré un leadership impressionnant en se rapprochant pour entamer des discussions favorables aux intérêts de leurs membres. Des rencontres intenses ont suivi et en fin de compte, un accord de fusion entre la section locale 514, l'AQTIS et la section locale 667 a pris forme et s'est concrétisé malgré la pandémie. En plus de créer une base légale, il s'agissait aussi de reconnaître et de valoriser les cultures différentes des deux organisations et de s'assurer que la nouvelle structure servirait au mieux les intérêts des membres respectifs. Je suis certain que nous avons atteint ces buts.

Le vote d'affiliation a révélé un appui considérable en faveur de la fusion et toutes les organisations impliquées sont demeurées financièrement stables. La nouvelle organisation connue sous le vocable AQTIS AIEST 514 est maintenant complètement opérationnelle. Cet afflux de membres signifie que la section locale 514 est maintenant la deuxième plus grosse section locale au Canada avec plus de 6000 membres et, selon les lois du Québec, la section locale représente tous les secteurs de l'industrie. Voilà une bonne nouvelle pour la solidarité et la stabilité de la main-d'oeuvre dans cette province.

Par ailleurs, les deux sections locales impliquées dans le Stratford Shakespearean Festival se sont regroupées en 2020. Après avoir

représenté fièrement, pendant 35 années, les costumiers, la section locale 924 a volontairement rejoint les rangs de la section locale 357, renforçant ainsi la solidarité et la force de tous les membres. En effet, ensemble nous progressons.

La formation continue sur la syndicalisation des membres a permis d'améliorer la capacité de nos sections canadiennes affiliées d'entreprendre des campagnes de syndicalisation d'envergure. Ce programme a aussi aidé de façon structurée les sections locales à identifier des opportunités de syndicalisation. Les réseaux sociaux nous ont aussi aidés à lancer des campagnes de syndicalisation en ligne au Canada. Mentionnons aussi, au passage, les efforts de syndicalisation significatifs des sections locales 56, 58, 118, 129, 168, 262, 411, 461, 471, 634, 667, 669, 709, 828 et B-173. La section locale B-173 a réussi à syndiquer trois importants théâtres de Toronto qui étaient regroupés sous une structure administrative municipale. En compétition avec l'important syndicat des employés de la fonction publique du Canada, la section locale B-173, avec l'aide de l'Internationale, a remporté une campagne ou plus de 90 % des 265 travailleurs se sont joints à l'AIEST. Cette victoire a poussé la section locale B-173 à syndiquer en ligne les préposés à l'accueil sur les réseaux sociaux et elle a ainsi syndiqué cinq autres salles.

Grâce à son leadership, la petite section locale 634, du nord de l'Ontario, est devenue mixte lorsqu'elle a accepté de travailler avec l'Internationale pour syndiquer l'industrie croissante du cinéma dans sa région. Au moment où Ottawa développait un centre de production cinématographique, la section locale, en mettant l'accent sur les compétences et la formation en sécurité, a réussi à syndiquer les travailleurs du cinéma et de la télévision et à obtenir des ententes avec les producteurs locaux.

Persévérante et tenace, la section locale 471 est allée chercher la représentation pour tout le travail relié à la scène dans la région d'Ottawa. Une réussite qui aura des répercussions pour les années à venir. Par ailleurs, les efforts de la section locale 295 ont débouché sur une entente avec un nouvel employeur majeur, le Mosaic Stadium qui a ouvert ses portes à Regina en Saskatchewan en 2017 et qui présente des concerts et des événements sportifs.

Sous ma direction, les représentants internationaux de l'AIEST ont offert, au Canada, une aide stratégique à nos confrères, collègues et amis qui veulent grossir leurs rangs par la syndicalisation.

Nous nous sommes aussi engagés à aider les sections locales à négocier des ententes collectives malgré un contexte de plus en plus hostile au niveau provincial, ce, dans tout le pays. Cent cinquante négociations ont eu lieu depuis la 68^e Convention de 2017. Suite à nos nombreux succès de syndicalisation, plusieurs de ces négociations visaient une première entente. En 2017, le Manitoba a déposé la loi 28 pour assurer la « viabilité des services publics ». Cette législation controversée calquée sur une loi semblable en Nouvelle-Écosse devait geler les salaires de plus de 100,000 travailleurs du secteur public pour deux ans, suivi d'une augmentation de 0,75 % la troisième année et une autre de 1 % la quatrième. Bien que le projet de loi n'ait jamais été adopté, les syndicats ont du faire face à des négociateurs du gouvernement qui ont agi comme si la loi était en vigueur. Face à ce défi, la section locale 63 a travaillé avec l'Internationale et elle a rejoint 27 autres syndicats de la province. Ensemble, ils ont déclenché une poursuite judiciaire. Après trois ans de luttes, l'Alliance et les autres syndicats concernés ont obtenu gain de cause quand la Cour de la Reine du Manitoba a rejeté la loi 28 en la qualifiant de « draconienne ».

Les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick tentent maintenant de faire passer des lois semblables. Si jamais une telle loi entrait en vigueur, les syndicats comme l'AIEST seront là pour la contester, et j'espère que notre victoire au Mani-

toba aura l'effet d'une douche froide sur tout gouvernement tenté par une telle démarche.

L'un des défis majeurs des quatre dernières années fut le lock-out des membres de la section locale 58 au Exhibition Place à Toronto. En juillet 2018, après des mois de négociations infructueuses, les choses se sont corsées et le lock-out les membres de la section locale 58, qui fournissait la main-d'oeuvre à cet endroit depuis des décennies. Le piquetage c'est avéré difficile, car le Exhibition Place s'étend sur presque 200 acres et inclue un grand nombre d'installations. Je suis fier de mentionner que, en plus des autres sections locales qui sont venues faire du piquetage, il y a eu un large appui de la part des citoyens de Toronto qui ont été nombreux à boycotter la Canadian Exhibition annuelle en guise de solidarité. Le lock-out a duré quatre mois et il a pris fin après 21 heures de médiation.

Malgré des négociations acrimonieuses avec le Citadel Theatre, et malgré une coupure de subvention de 500,000 \$ annoncée par le gouvernement provincial de l'Alberta, la section locale impliquée a réussi à conclure une entente protégeant les conditions de travail et assurant des augmentations salariales.

Le conflit prolongé entre la section locale 262 et Cineplex fut certainement un autre grand défi. En janvier de 2014, la section locale était parvenue à accréditer le personnel d'accueil du Cineplex Ste-Foy et du Cineplex Colossus. Après sept longues années, la section locale 262 a fini par conclure des ententes en juin 2020. Ce fut l'une des plus longues sagas, avec plus de 20 dates d'arbitrage et avec sont lots de victoires et de révisions judiciaires. Les parties se sont finalement rencontrées pour chercher une entente à l'amiable qui rétablirait la paix au travail et éviterait d'autres coûteux litiges. La nouvelle entente va s'étendre à de multiples cinémas représentés par l'AIEST et elle aura un impact sur des centaines d'employés.

Sous ma direction, les contrats roses ont été complètement remaniés sous forme d'ententes collectives à terme. Contrairement aux États-Unis, les contrats roses au Canada étaient négociés sur une base individuelle avec chacun des dix-huit producteurs (parce qu'il n'existe pas d'association des employeurs canadiens qui aurait pu négocier au nom de tous les producteurs). L'Internationale a négocié chacun des contrats en consultation avec les sections locales visées. Trois cycles d'ententes ont été négociés et le Département canadien a mis en place un programme de sensibilisation pour s'assurer que chaque production canadienne en tournée reçoive la visite d'un représentant international de l'AIEST.

Dans les premiers jours de la pandémie de la COVID-19, les membres de l'équipe des Ballets Jazz de Montréal ont été sommairement mis à pied sans aucun préavis alors que les dates de spectacles en Europe étaient annulées. Grâce au nouveau contrat rose, l'Internationale a obligé l'administration à fournir une compensation d'arrêt de travail qui n'aurait pas été possible avec la seule entente de la section locale.

Les foires commerciales et le travail audiovisuel ont connu une certaine croissance avec des opportunités de travail pour les membres de l'AIEST. Les ententes nationales de l'Internationale aux États-Unis ont inspiré les dirigeants canadiens et leurs employés à aller chercher de telles ententes au Canada. Toutefois, l'intransigeance de certains joueurs multinationaux a incité l'Internationale à venir prêter main-forte aux sections locales dans ce dossier.

Une récente ronde de négociations à Toronto et en Colombie Britannique qui impliquait les sections locales 873, 891 et 669 constitue un bel exemple de coordination des négociations. Suite à la reprise du travail de cinéma après les fermetures dues à la COVID-19 en 2020, ces trois sections locales, avec d'autres syndicats et guildes canadiennes, ont fait front commun pour obtenir des aug-

mentations de salaire appropriées. Nos efforts ont été récompensés et quatre ententes ont été négociées avec succès et elle a servi de modèle pour l'industrie. Ensemble, nous progressons.

Depuis la dernière convention, le militantisme de l'AIEST au Canada a progressé de façon remarquable, avec des efforts soutenus pour rejoindre les communautés où nos membres travaillent et vivent. Le Sears Drama Festival est l'un de ces exemples. Avec 15 000 étudiants participants, ce festival est le plus gros du genre au monde. Mais quand Sears Canada a déclaré faillite, le festival a perdu son commanditaire. L'AIEST a alors décidé de s'impliquer en formant un partenariat avec l'École nationale de théâtre du Canada. L'Internationale a offert un don de 5 000 \$ et elle a invité les sections locales à participer. Je suis fier de vous mentionner que l'AIEST a ainsi réussi à lever près de 30 000 \$ et qu'elle s'est engagée à commanditer l'événement pour plusieurs années. L'École nationale de théâtre gère maintenant le festival et elle s'est assurée avec notre aide que le festival avait suffisamment de fonds pour continuer. Le plus grand journal au Canada ainsi que d'autres médias ont publié des reportages sur notre démarche qui n'est pas passée inaperçue.

Le Département canadien encourage toutes les sections locales à s'affilier à leur Fédération provinciale du travail ainsi qu'au Congrès du travail du Canada. Il me fait plaisir de mentionner que lors de la dernière convention du CTC, le 1^{er} mai dernier, la déléguée de l'AIEST Siobhan Vipond a été élue au poste de vice-présidente exécutive du CTC. Je suis très fier que l'AIEST soit maintenant ainsi représentée au CTC.

Notre partenariat avec la Banque alimentaire du Canada et notre participation aux campagnes « Chaque assiette bien remplie » et « Reel Thanksgiving Challenge » a permis de distribuer plus d'un million de repas pour les Canadiens qui sont dans le besoin. Notre effectif canadien c'est aussi impliqué lors de la pandémie de la COVID-19, en fabriquant des masques, en coeuillant et en distribuant des produits domestiques, en coordonnant et en livrant des repas pour les banques alimentaires, en préparant et en livrant des cadeaux de Noël aux enfants dont les familles étaient dans le besoin.

Lors des dernières années le Département canadien a mis l'accent sur la diversité et nous avons travaillé avec des organisations qui appuient les groupes sous représentés afin que notre industrie soit plus accueillante. Les sections locales canadiennes ne sont impliquées dans diverses initiatives. Je suis heureux qu'en plus des comités internationaux, plusieurs sections locales aient établi leurs propres comités pour représenter les jeunes travailleurs, les femmes, la fierté, la diversité, l'égalité, l'inclusion et les comités environnementaux. En nous diversifiant, nous devenons tous plus forts.

Le militantisme de nos membres canadiens a aussi progressé de façon remarquable. Avant les élections de 2019, l'AIEST a participé à deux campagnes. Nous avons d'abord participé à la campagne non partisane « Just Ask » qui voulait que le plus de membres possible participent à toutes sortes de rassemblements pour poser des questions clés. Les membres étaient encouragés à faire signer le plus de cartes possibles par des candidats de tous les partis afin qu'ils démontrent leur soutien à l'industrie et de présenter ensuite ces engagements aux chefs des partis politiques. Le site internet de Just Ask posait des questions suffisamment larges pour impliquer à la fois les membres des secteurs du cinéma et de la scène.

Le second groupe auquel nous avons participé s'appelle « Engage Canada » un groupe dirigé par d'anciens stratèges politiques avec un penchant pour la gauche. Les sommes amassées ont servi à promouvoir de la publicité anticonservatrice à la télévision, à la radio et en ligne. Je tiens à souligner la participation incroyable des sections



WWW.AIESTE.NET

locales canadiennes qui ont fait don de sommes allant de 500 \$ à 40 000 \$. En incluant la contribution de 25 000 \$ de l'Internationale, les sections locales canadiennes ont amassé 130 000 \$ pour cette campagne. Ce succès s'est reflété dans la défaite du parti conservateur lors des élections.

Nos efforts de lobbying ont aussi progressé dramatiquement. En plus de soumettre des propositions, nous avons établi une solide relation avec les divers ministères et avec plusieurs membres du parlement. Nous avons fait du lobbying pour moderniser les lois sur le droit d'auteur, pour nous assurer que les changements apportés à l'accord de libre-échange de l'Amérique du Nord n'aient pas d'effet adverse sur l'industrie canadienne du cinéma et pour défaire les lois antitraités proposées par l'ancien gouvernement fédéral. Ces derniers mois, nous nous sommes impliqués dans le but de moderniser la loi sur la diffusion au Canada pour qu'elle reconnaisse et supporte les industries locales sans causer de tort aux productions étrangères qui emploient des milliers de membres de l'AIEST.

Au-delà de nos propres intérêts, nous nous battons aussi au nom des familles de travailleurs - syndiqués ou non. Depuis nombre d'années, nous nous sommes joints au CTC dans ses efforts pour établir un programme d'assurance médicaments national. Le Canada est le seul pays au monde avec un programme de soins de santé universel qui n'inclut pas la couverture des médicaments. Nous nous joignons aussi à d'autres syndicats lors de la journée du CTC. Quand les membres du mouvement des travailleurs se rejoignent, nous accomplissons de grandes choses. Ensemble, nous progressons.

L'implication dans la communauté est aussi très importante. Il y a plein d'exemples de soutien de la part des membres, des sections locales et de l'Internationale envers des groupes prônant des idées progressistes. Nous devons continuer ce travail et établir des liens avec les communautés où nous vivons et travaillons. Notre impact dans l'avenir en dépend.

Le plus gros défi de la dernière année pour le Département canadien, comme pour le reste de l'Internationale, a été provoqué par la COVID-19. Les priorités se sont déplacées vers nos sections locales et les meilleures façons d'aider nos membres.

Le Département a travaillé avec les sections locales pour s'assurer que nos membres étaient payés pour le travail effectué et pour garantir des indemnités d'arrêt de travail. Il a organisé des rencontres nationales hebdomadaires pour la scène et pour le cinéma avec des dirigeants des sections locales de même qu'avec Ernie Schirru, le Conseil canadien et Isabel Metcalfe, notre lobbyiste canadienne. Ces appels ont permis au Département de rendre compte de son travail, de recevoir les suggestions des sections locales et d'échanger des idées et des informations. Plusieurs conférenciers ont participé à ces appels.

Le Département canadien a créé un site internet dans les deux langues pour informer les membres à propos de la COVID-19. Le site a été mis à jour régulièrement et il contient des informations sur l'aide financière, les plans de santé et de retraite, l'engagement des membres et, en ces temps difficiles, de l'aide reliée à la santé mentale et aux dépendances.

Immédiatement après les fermetures dues à la COVID-19, nous avons commencé à fournir des chiffres financiers au gouvernement fédéral concernant l'impact de la pandémie sur notre industrie. Notre lobbyiste Metcalfe a fait comprendre clairement au gouvernement qu'il s'apprêtait à agir aveuglément alors qu'il peinait à comprendre l'impact économique de la COVID-19. L'AIEST a été l'un des premiers groupes à fournir des chiffres concrets sur l'impact de la pandémie sur ses membres. Plusieurs autres syndicats et organisations nous ont approchés pour jeter un coup d'oeil à nos statistiques. Ces dernières ont permis aux divers paliers du gouvernement de mettre en place une aide efficace et appropriée pour l'industrie du divertissement. En travaillant avec nos sections locales de cinéma et de scène, nous avons évalué des pertes mensuelles de près de 120 \$ millions pour les membres de l'AI au Canada.

Le premier objectif était d'aider financièrement nos membres. Nous avons fait valoir que l'assurance emploi ne serait pas suffisante, car trop de nos membres n'y seraient pas éligibles et nous avons rencontré tous ceux qui voulaient bien nous recevoir, tous les partis confondus, et nous avons témoigné devant le Comité fédéral des finances. Nous avons formé des Alliances. Nous avons pris les devants en créant la Coalition créative avec la Fédération canadienne des musiciens et les Designers associés du Canada, qui eux aussi portaient leur attention sur les spectacles en direct et nous avons adhéré à d'autres groupes pour rejoindre les préoccupations du cinéma et de la télévision tout en coordonnant nos efforts sur une base hebdomadaire avec la Guilde des directeurs du Canada et l'ACTRA.

Le gouvernement canadien a alors introduit la PCU de 2000 \$ par mois pendant 16 semaines et le seul critère d'éligibilité était d'avoir gagné un minimum de 5000 \$ l'année précédente et d'être sans travail à cause de la COVID-19. Après des semaines de lobbying intensif, le gouvernement fédéral a ensuite prolongé la PCU pour huit autres semaines, puis pour quatre autres semaines. Pour la plupart des gens, cela signifiait une aide jusqu'à la fin de septembre. Le gouvernement a ensuite annoncé que la PCU allait migrer vers l'assurance emploi et le Département a alors fait valoir que les critères d'admission devaient être élargis et que ceux qui ne seraient quand même pas éligibles devaient être soutenus, par exemple les pigistes. Encore une fois nous avons réussi. À la fin de septembre le gouvernement canadien a annoncé un programme d'assurance emploi élargi, de même que la création d'une nouvelle aide financière, la prestation canadienne de la relance économique (PCRE). Comme la PCU la PCRE allait offrir 500 \$ par semaine jusqu'à la fin de mars 2021. Nous avons continué d'exercer de la pression et le gouvernement a annoncé l'extension de la PCRE jusqu'à la fin de juin. Par la même occasion il a prolongé de deux à quatre semaines l'aide octroyée à ceux qui avaient manqué du travail à cause de la COVID-19.

Des représentants du Département ont aussi travaillé pour aider les dirigeants à s'impliquer dans des démarches de lobbying politique et de coordination d'entraide avec les autres sections locales.

L'AI a été invitée à des rencontres avec des officiers haut placés de l'Immigration et de la Santé publique pour répondre à des préoccupations concernant l'accès au Canada des équipes de tournage des États-Unis et d'autres pays. Nos coordinateurs de production ont fait un excellent travail en dénonçant l'application irrégulière des divers règlements dans les différents ports d'entrée au pays. L'industrie était prête à accepter les 14 jours de quarantaine, pour ceux qui arriveraient des États-Unis, mais nous voulions que les procédures d'entrée soient constantes et simples. Nous allons continuer d'être vigilants, mais à date tout se passe bien. Ce résultat positif démontre l'aplomb de l'AI lorsqu'elle transige avec le gouvernement fédéral.

Les représentants du Département canadien ont pris part à des discussions plus larges à propos des protocoles de retour au travail pour le cinéma, la télévision de même que la scène et les expositions. Ils ont joué un grand rôle pour évaluer les protocoles de retour au travail au cas par cas. Il faut aussi noter que nos sections locales ont pris des initiatives dans diverses discussions avec les gouvernements provinciaux et les agences partout au pays.

Pour permettre aux entreprises de survivre, le gouvernement du Canada a aussi introduit la Subvention salariale d'urgence du Canada qui permettait aux employeurs de recevoir jusqu'à 75 % du salaire d'un employé (sujet à un maximum) s'il pouvaient démontrer des pertes de revenu d'un certain niveau. L'Internationale et plusieurs de nos sections locales ont profité de ce programme. Toutefois il n'était pas en vigueur pour l'industrie du cinéma. De même les salles appartenant aux villes et aux gouvernements provinciaux n'étaient pas éligibles, ce qui a limité son efficacité.

J'ai assigné des représentants canadiens pour venir en aide aux sections locales dans leurs efforts pour ramener le plus possible de leurs membres au travail à l'aide de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Dans certains cas, des éléments existants dans les conventions collectives pouvaient créer une barrière superficielle qui empêchait les employeurs de se prévaloir du programme. Le Département a aidé les sections locales à naviguer dans ces discussions, en fournissant des avis contractuels et en rédigeant des mémoires d'entente au besoin. Au total, vingt sections locales au Canada ont pu s'entendre avec cinquante employeurs, ce qui a offert du travail à 467 membres.

Un avantage caché s'est glissé pendant la COVID-19. Avant la pandémie les tribunaux du travail des provinces avaient lentement commencé à accepter des cartes d'adhésion en ligne comme preuve lors des requêtes en accréditation. La COVID-19 a provoqué des changements dramatiques dans la façon de procéder des tribunaux du travail et je crois qu'il en résultera davantage de victoires de syndicalisation. Au moins deux tribunaux provinciaux acceptent non seulement des adhésions en ligne de membres comme preuve, mais ils ont en plus institué le vote en ligne. Rendre plus facile la signature de cartes par des gens éloignés géographiquement ou qui travaillent selon des horaires atypiques et leur permettre de voter sur leur ordinateur à la maison sans se déplacer chez l'employeur sera de nature à nous aider dans nos futures campagnes de syndicalisation. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
7^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
1505 Holburne Road
Mississauga ONT L5E 2L7
Tél. 416 919-4262
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
DENIS FOREST
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatses6.com

262 > Montréal
AUDREY PRÉVOST-LABRE
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 937-8252
s.ross@iatselocal262.com

514 > Montréal
NICOLAS MARION
1001 BD de Maisonneuve E.
Bureau 900 Montréal H2L 4P9
Tél. 514 844-2113
Fax 514 608-1667
cinemaron@me.com

ICG 667 > Est du Canada
(Bureau québécois)
CHRISTIAN LEMAY
7230 rue Alexandra, suite 111
Montréal QC H2R 2Z2
Tél. 514 937-3667

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatses863@gmail.com

523 > Québec
SYLVIE BERNARD
8500, boul. Henri-Bourassa
bureau 212
Québec QC G1G 5X1
Tél. 418 473-6190
Fax 418 847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
617 Windmill Road, 2^e Floor
Dartmouth, NS, B3B 1B6
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-2665
Fax 416 362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca
BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0